

Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2025

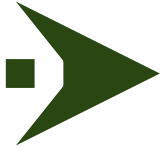
Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural



SYNTHÈSE DU PROGRAMME D' ACTIONS

Pays Midi Quercy



1● UN DIAGNOSTIC

Le diagnostic territorial réalisé fait un état des lieux sur les émissions de gaz à effet de serre, les polluants atmosphériques, la séquestration carbone, la consommation énergétique, la production d'énergies renouvelable, les réseaux de transport et de distribution d'énergie, la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

2● UNE STRATEGIE QUI FIXE DES OBJECTIFS AUTOUR DE 6 AXES STRATEGIQUES

Le territoire élabore une stratégie sur la base des résultats du diagnostic et se projette pour construire un avenir énergétique et climatique souhaitable. Des objectifs chiffrés, mesurables, temporels, partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire, sont définis.

3● UN PROGRAMME D' ACTIONS pour une période de 6 ans

Le plan d'actions comprend une cinquantaine d'actions relevant du champs d'intervention des collectivités, de leur engagement et de la mobilisation des acteurs territoriaux et des partenaires.

4● UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Lors du suivi du plan climat, à chaque action, chaque orientation sont associés des indicateurs (de résultats, d'impact, de contexte).



ÉMISSIONS DE GES

(par rapport à 2015, en tenant compte de l'évolution de la population)



-38% des émissions en 2030

-66% des émissions en 2050



CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

(par rapport à 2015, en tenant compte de l'évolution de la population)



-33% de la consommation d'énergie finale en 2030

-54% de la consommation d'énergie finale en 2050



ÉNERGIES RENOUVELABLES

2015



12% dans la consommation actuelle

44% dans la consommation finale en 2030



111% de la consommation finale en 2050



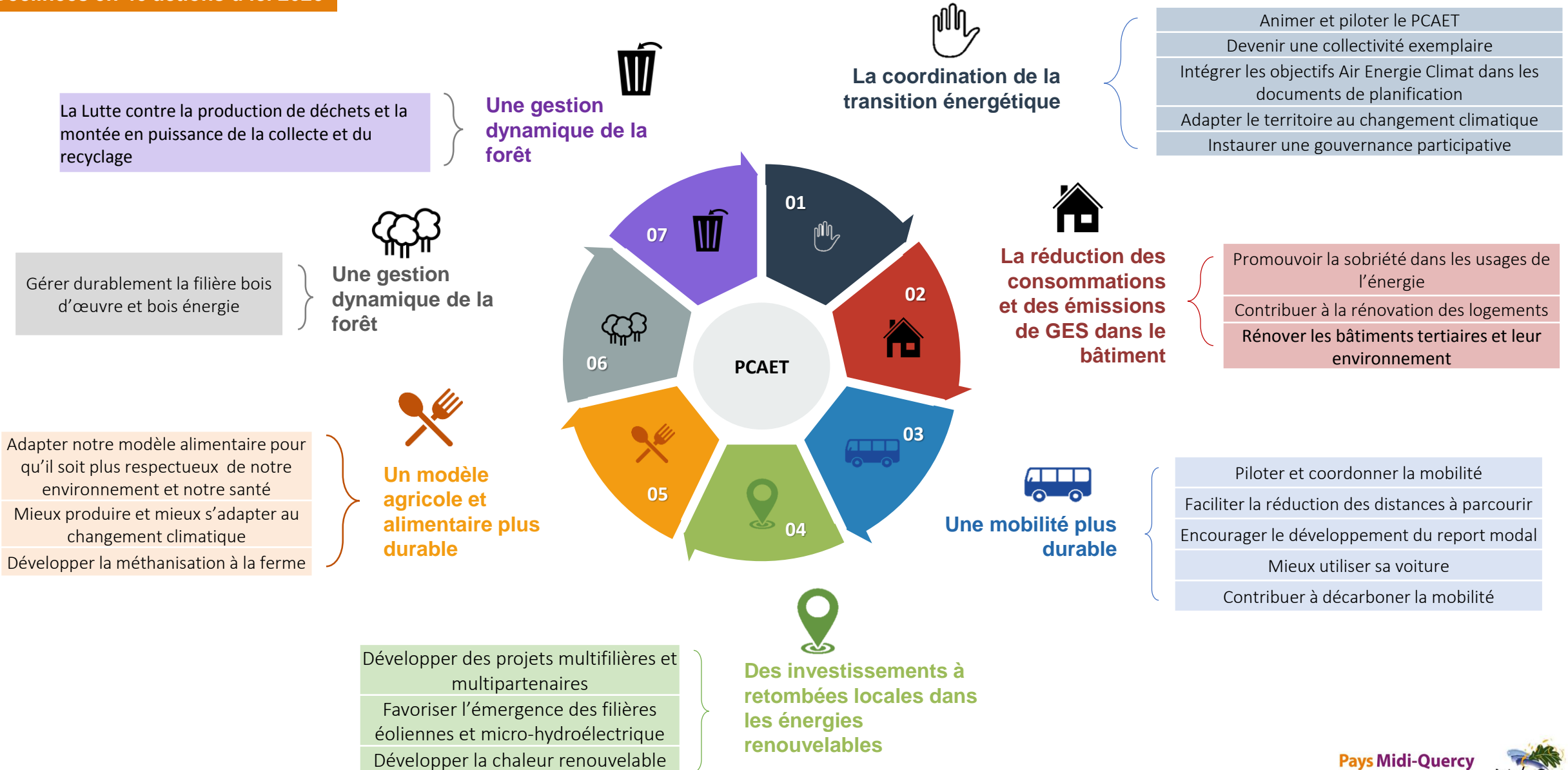
FACTURE ÉNERGÉTIQUE

2015 **107 M€/an**

2050 **55 M€/an**

7 ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Déclinées en 45 actions d'ici 2025



Présentation des 19 actions principales



L'ensemble des actions constituant le programme d'actions est disponible en fin de document



La coordination de la transition énergétique

4 AXES OPÉRATIONNELS

Animer et piloter le PCAET

Devenir une collectivité exemplaire

Intégrer les objectifs PCAET dans les documents de planification

Adapter le territoire au changement climatique

1.1.1

Réunir les acteurs du PCAET pour le suivi/évaluation de cette démarche

Organiser une rencontre annuelle avec le soutien des acteurs du PCAET (partenaires, EPCI, communes etc...). Pour cela, le PETR s'appuiera sur le listing du "Club climat territorial" initié en 2016 devenu aujourd'hui les membres du COPIL PCAET. L'animation sera réalisée par le chargé de mission énergie climat du PETR. Ce club climat a pour objectif de faire un bilan annuel sur l'avancement des actions PCAET.

1.2.1

Réalisation d'une charte valorisant l'implication des collectivités en termes de transition énergétique

Réalisation d'un document valorisant les actions mises en œuvre par la collectivité pour diminuer sa facture énergétique et/ou son empreinte carbone. Sensibilisation auprès des associations qui utilisent les bâtiments de la collectivité. La charte permet de valoriser les réalisations de la collectivité et les engagements de ses salariés pour favoriser l'émergence d'une économie respectueuse de l'environnement.

1.3.1

Elaborer et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

Le périmètre du SCOT correspond au périmètre du PETR du Pays Midi-Quercy. Afin d'élaborer le projet de SCOT, le PETR du Pays Midi-Quercy est accompagné par plusieurs opérateurs : un groupement de bureaux d'études (prestataires) réunissant différentes compétences spécialisées, notamment en urbanisme, aménagement du territoire et développement durable, écologie, agronomie et droit.

1.3.3

Développer l'observation et la sensibilisation à travers l'observatoire territorial du Pays Midi Quercy

Démarche globale à ce jour fonctionnelle qui permet de mettre en évidence les données et les actions mises en œuvre par le PETR. Il accompagne la prospective, c'est également un outil d'aide à la décision et permettra à court/moyen et long terme d'évaluer les démarches territoriales. Mettre à disposition du public les données via l'Open Data.

1.5.1

Sentinelles des saisons du Pays Midi Quercy

Les Sentinelles des Saisons du Pays Midi-Quercy constituent un réseau d'OBSERVATEURS volontaires qui suivent d'une année sur l'autre de 1 à 10 indicateurs faune/flore au choix : l'Hirondelle des fenêtres, le Coucou gris, la Primevère Coucou, le Noisetier commun, la Coccinelle à sept points, le Chêne pubescent, la Vigne, le Papillon citron, l'Orchis pyramidal et la Rainette méridionale.



- 1.1 Animer et piloter le PCAET
- 1.2 Devenir une collectivité exemplaire
- 1.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification
- 1.4 Instaurer une gouvernance participative
- 1.5 Adapter le territoire au changement climatique

**5 ACTIONS
PRIORITAIRES**



La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment

Promouvoir la sobriété

2.1.1

Poursuivre et conforter le conseil en Energie Partagé (CEP)

Le PETR a créé un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) afin de permettre à différentes collectivités de bénéficier d'un suivi et d'une optimisation de leurs consommations énergie et eau sur leur patrimoine.

- Atteindre 30% du parc de bâtiments publics rénovés à haut niveau de performance en 2030.
- Intégrer des énergies renouvelables à hauteur de 30% d'ici 2030 dans les locaux existants.
- Sobriété dans l'utilisation des surfaces.

Contribuer à la rénovation des logements

2.2.1

Poursuivre et conforter les services/conseils proposés par la plateforme J'éco-rénov et développer son accompagnement

Mise à disposition des habitants d'un conseiller qui se déplace gratuitement.

Sur la base d'un état des lieux du fonctionnement thermique du logement et des attentes du ménage, il établit un programme de travaux conseillés.

L'opération vise à dynamiser la rénovation énergétique des logements privés sur le territoire du Pays Midi Quercy.

2.3.3

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays Midi-Quercy (OPAH)

- Permettre la détection et le traitement de l'habitat indigne, très dégradé ou insalubre.
- Lutter contre la précarité énergétique.
- Augmenter l'offre de logements locatifs privés à loyer conventionné (social) en résorbant la vacance en centre-bourg
- Accompagner l'adaptation des logements en prenant en considération l'accessibilité handicap ou vieillesse.

2.3.1

Rénover les bâtiments tertiaires et leur environnement

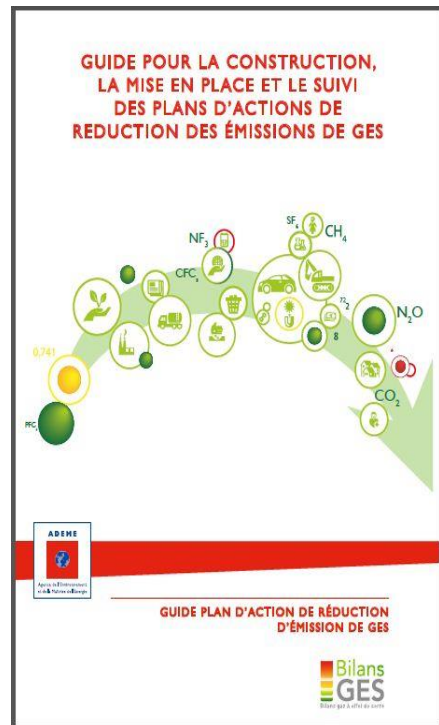
Réduire la consommation de l'éclairage public

- Renouvellement du parc de luminaires à travers l'accompagnement du SDE et du CEP. Extinction de l'éclairage public :
- Réalisation d'un diagnostic à l'aide du CEP afin de réaliser un état des lieux du parc de luminaire et de la démarche à engager
 - Délimitation des secteurs à éteindre ou à laisser éclairer,
 - Présentation si besoin de la démarche à suivre par le CEP
 - Accompagne technique, administratif et financier par le SDE

3 AXES OPÉRATIONNELS

- 2.1 Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie
- 2.2 Contribuer à la rénovation des logements
- 2.3 Rénover les bâtiments tertiaires et leur environnement

4 ACTIONS PRIORITAIRES





Piloter et coordonner la mobilité

3.1.1

Expérimenter un projet de conciergerie rurale de mobilités

Il s'agira d'offrir un lieu coconstruit à l'aide d'une démarche participative. Lieu qui permettra une organisation de la mobilité des personnes des biens et des services tout en s'appuyant sur le tissu économique local. Elle serait également un lieu ressource sur les questions de mobilité sur le territoire et un relais d'information sur l'offre de transport existante.

Mieux utiliser sa voiture

3.5.1

Inciter le développement des transports en commun en zones rurales

Volonté régionale d'intégration et de redéploiement des services dans une logique intermodale
Améliorer les trajets domicile/travail, amélioration du temps de parcours
Maintenir et renforcer le lien avec les territoires

5 AXES OPÉRATIONNELS

- 3.1 Piloter et coordonner la mobilité
- 3.2 Faciliter la réduction des distances à parcourir
- 3.3 Encourager le développement du report modal
- 3.4 Mieux utiliser sa voiture
- 3.4 Contribuer à décarboner la mobilité

2 ACTIONS PRIORITAIRES





Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

3 AXES OPÉRATIONNELS

- 4.1 Développer des projets multifilières et multipartenaires
- 4.2 Favoriser l'émergence des filières éoliennes et micro-hydroélectrique
- 4.3 Développer la chaleur renouvelable

3 ACTIONS PRIORITAIRES



Photo: Installation photovoltaïque - ateliers municipaux Laguépie - 34 kWc

Développer des projets multifilières et multipartenaires

4.1.1

Développer le photovoltaïque via la SCIC Midi Quercy Energies Citoyennes

Le Projet « Pays Midi Quercy Energies Citoyennes » a pour objectif la création d'une structure coopérative d'intérêt collectif, dont l'objet sera le développement, l'investissement et l'exploitation d'unités de production d'énergie à partir de sources renouvelables sur le territoire du Pays Midi Quercy. Midi-Quercy Energies Citoyennes est structurée sous la forme d'une SCIC.

Développer la chaleur renouvelable

4.3.1

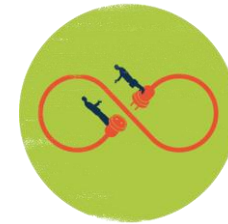
Mettre en évidence un acteur reconnu pour développer le bois énergie et structurer la filière

Développer la filière bois en s'appuyant sur une structure juridique et financière (une régie d'investissement par exemple) pour soutenir la production de bois local, la plateforme de séchage/stockage/approvisionnement, etc...

4.3.3

Favoriser le développement du solaire thermique

- .Référencer l'ensemble des bâtiments touristiques et privés les plus énergivores.
- .Création d'une base de données avec les bâtiments géo référencés.
- .Organiser des retours d'expérience
- .Intégrer de la sensibilisation par l'EIE au solaire thermique.
- .Mettre en place des actions ciblées avec les syndic de bâtis collectifs, les collectivités, les écoles, les maisons de retraite.





Un modèle agricole et alimentaire plus durable

3 AXES OPÉRATIONNELS

- 5.1 Adapter notre modèle alimentaire pour qu'il soit plus respectueux de notre environnement et notre santé
- 5.2 Mieux produire et mieux s'adapter au changement climatique
- 5.3 Développer la méthanisation

3 ACTIONS PRIORITAIRES



Adapter notre modèle alimentaire pour qu'il soit plus respectueux de notre environnement et notre santé

Adapter notre modèle alimentaire pour qu'il soit plus respectueux de notre environnement et notre santé

Mieux produire et mieux s'adapter au changement climatique

5.1.1

Poursuivre les opérations de sensibilisation pour mettre en valeur la démarche « Produits en PMQ »

Objectif opérationnel du PAT (Axe 1-1) : « Donner plus d'ampleur à la démarche « Produits en PMQ »

Objectif opérationnel du PAT (Axe 1-2) : « mettre en place une communication plus ambitieuse et diversifiée autour de la démarche « produits en PMQ » et des circuits courts en général »

5.1.3

Accompagner les écoles sur l'alimentation et la santé

* Mettre en place des actions d'information et de sensibilisation sur l'éducation à l'alimentation (ex : la semaine du goût, visites d'élevage, faire évoluer les mentalités sur les menus par les enfants, opération un fruit pour la récré avec LPL82.

* Proposer un accompagnement sur l'approvisionnement en produits bio/locaux pour les communes volontaires.

* Structurer des repas plus respectueux de l'environnement et de la santé en restauration hors domicile, en créant des équipements structurants : (création d'ateliers de découpe, création d'une plateforme physique avec plusieurs températures de conservation...) ou en développant des menus locaux et de qualité

5.2.1

Développer des techniques culturales hydro-économes pour s'adapter aux effets du changement climatique

- Développer les connaissances et expériences autour de pratiques d'agriculture alternative : agroécologie et agroforesterie, améliorer la gestion de la matière organique.

- Proposer des actions collectives au milieu agricole : commercialisation en circuits courts, marketing

- Poursuivre l'action de la FDCUMA sur l'accompagnement des agriculteurs pour le développement des nouvelles techniques culturales, modernisation du matériel et adapter l'offre des CUMA aux besoins clés de l'agroécologie.

- Adapter les techniques aux conditions locales



Mikles pour ID www.linfordurable.com

Le besoin de dynamiser la gestion forestière

2 AXES OPÉRATIONNELS

6.1 Gérer durablement la filière bois d'œuvre et bois énergie

1 ACTION PRIORITAIRE



© - Blumet Alain/ONF

Gérer durablement la filière bois d'œuvre et bois énergie

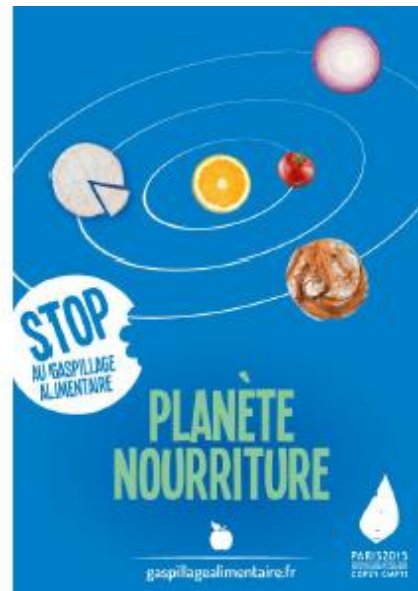
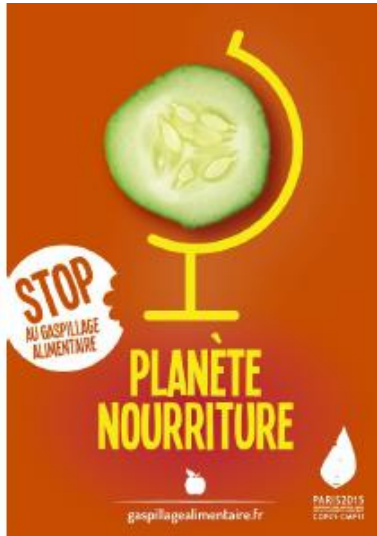
6.1.1

Structurer et dynamiser la filière bois locale

- Promouvoir les garanties de gestion durable,
- Proposer et réaliser des visites diagnostics, établir des programmes de coupes et de travaux
- Evaluer à nouveau la ressource bois
- Sensibiliser les propriétaires au potentiel de leurs forêts
- Recenser les professionnels spécialisés de la filière
- Améliorer la structuration des approvisionnements en plaquettes des centres logistiques et des chaudières du territoire.



La Lutte contre la production de déchets et la montée en puissance de la collecte et du recyclage



Réduire la quantité de déchets produits

7.1.1

Lutter contre le gaspillage alimentaire

. Un travail sur la qualité et la quantité des produits alimentaires dans la restauration hors domicile sera mené. Certains établissements du territoire ont déjà engagé une réflexion sur ce thème.

. Relayer au travers des site internet, des bulletins intercommunaux, et municipaux un guide de gestion des déchets.

1 AXES OPÉRATIONNELS

7.1 Réduire la quantité de déchets produits

1 ACTION PRIORITAIRE





Bilan des actions du Pays Midi Quercy

45 Fiches actions

20 actions PETR

13 actions EPCI

10 actions communes

14 actions
partenaires

12 actions communes entre les différents acteurs
du territoires

Les 45 actions du PCAET du PMQ

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
1. La coordination de la transition énergétique	1.1 Animer et piloter le PCAET	1,1,1	Réunir les acteurs du PCAET pour piloter et réaliser le suivi/évaluation de cette démarche	1 ★
1. La coordination de la transition énergétique	1.2 Devenir une collectivité exemplaire	1,2,1	Réalisation d' une charte valorisant l'implication des collectivités en termes de TE	1 ★
1. La coordination de la transition énergétique	1.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	1,3,1	Elaborer et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle du Pays Midi-Quercy	1 ★
1. La coordination de la transition énergétique	1.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	1,3,2	Intégrer les enjeux et objectifs du PCAET dans les conventions bourgs centres	2
1. La coordination de la transition énergétique	1.3 Intégrer les objectifs Air Energie Climat dans les documents de planification	1,3,3	Développer l'observation et la sensibilisation à travers l'observatoire territorial du Pays Midi Quercy	1 ★
1. La coordination de la transition énergétique	1.4 Instaurer une gouvernance participative	1,4,1	Elaborer et mettre en œuvre la démarche participative "village Citoyen"	2
1. La coordination de la transition énergétique	1.4 Instaurer une gouvernance participative	1,4,2	Valoriser les démarches citoyennes et sociales sur l'alimentation, les déchets et le recyclage	2
1. La coordination de la transition énergétique	1.5 Adaptation au changement climatique	1,5,1	Sentinelles des saisons du Pays Midi Quercy	1 ★

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
2. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2.1 Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	2,1,1	Poursuivre et conforter le Conseil en Energie Partagé (CEP)	1 ★
2. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2.1 Promouvoir la sobriété dans les usages de l'énergie	2,1,2	Définir des opérations de communication et de sensibilisation à la sobriété dans les usages de l'énergie	2
2. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2.2 Contribuer à la rénovation des logements	2,2,1	Poursuivre et conforter les services/ conseils proposés par la plateforme "J'éco-rénov" ainsi que développer son accompagnement	1 ★
2. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2.2 Contribuer à la rénovation des logements	2,2,2	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Pays Midi-Quercy	1 ★
2. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2.2 Contribuer à la rénovation des logements	2,2,3	Accompagner la filière du bâtiment pour faciliter le passage à l'action des particuliers dans la rénovation énergétique	2
2. La réduction des consommations et des émissions de GES dans le bâtiment	2.3 Rénover les bâtiments tertiaires et leur environnement	2,3,1	Réduire la consommation de l'éclairage public	1 ★

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
3. Une mobilité plus durable	3.1 Piloter et coordonner la mobilité	3,1,1	Expérimenter un projet de conciergerie rurale de mobilités (AMI France Mobilité)	1 ★
3. Une mobilité plus durable	3.2 Faciliter la réduction des distances à parcourir	3,2,1	Offrir la possibilité aux salariés de télétravailler ou d'utiliser des espaces de coworking	2
3. Une mobilité plus durable	3.2 Faciliter la réduction des distances à parcourir	3,2,2	Maintenir et relocaliser des services publics en zone rurale	3
3. Une mobilité plus durable	3.3 Encourager le développement du report modal	3,3,1	Relancer l'expérience de Pédibus	3
3. Une mobilité plus durable	3.4 Mieux utiliser la voiture	3,4,1	Mettre en oeuvre des aires de covoiturage pour réduire les consommations liées à la voiture individuelle	2
3. Une mobilité plus durable	3.5 Contribuer à décarboner la mobilité	3,5,1	Inciter le développement des transports en commun en zones rurales	1 ★
3. Une mobilité plus durable	3.5 Contribuer à décarboner la mobilité	3,5,2	Développer l'usage du vélo en Midi Quercy	2
3. Une mobilité plus durable	3.5 Contribuer à décarboner la mobilité	3,5,3	Expérimenter et évaluer les attentes des populations locales et touristiques en matière de mobilité	2
3. Une mobilité plus durable	3.5 Contribuer à décarboner la mobilité	3,5,4	Déploiement d'un parc de véhicules à faibles émissions carbone par la commune de Monclar de Quercy	3
3. Une mobilité plus durable	3.5 Contribuer à décarboner la mobilité	3,5,5	Lancement d'une étude pour le développement d'infrastructures bioGNV et hydrogène	2

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.1 Développer des projets multifilières et multipartenaires	4,1,1	Développer le photovoltaïque via la SCIC Midi Quercy Energies Citoyennes	1 ★
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.1 Développer des projets multifilières et multipartenaires	4,1,2	Maintenir et amplifier des actions de sensibilisation sur les ENR (guide pratique opérationnel)	3
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.1 Développer des projets multifilières et multipartenaires	4,1,3	Proposer un diagnostic-suivi énergétique aux entreprises	3
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.1 Développer des projets multifilières et multipartenaires	4,1,4	Accompagner le développement de l'économie circulaire avec les entreprises du territoire	2
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.2. Favoriser l'émergence des filières éolienne et micro-hydroélectricité	4,2,1	Expérimentation pour le développement de la micro hydro électricité sur la commune de St Antonin Noble Val	3

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.3 Développer la chaleur renouvelable	4,3,1	Mettre en évidence un acteur reconnu pour développer le bois énergie et structurer la filière	1 ★
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.3 Développer la chaleur renouvelable	4,3,2	Poursuivre le développement des projets de chaufferies bois et les réseaux de chaleur	2
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.3 Développer la chaleur renouvelable	4,3,3	Favoriser le développement du solaire thermique	1 ★
4. Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables - Porter la part d'ENR à 44% en 2030	4.3 Développer la chaleur renouvelable	4,3,4	Etude de faisabilité pour le développement de la géothermie sur le Midi Quercy	2

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
5. Un modèle agricole et alimentaire plus durable	5.1 Adapter notre modèle alimentaire pour qu'il soit plus respectueux de notre environnement et notre santé.	5,1,1	Poursuivre les opérations de sensibilisation pour mettre en valeur la démarche « Produits en PMQ »	1 ★
5. Un modèle agricole et alimentaire plus durable	5.1 Adapter notre modèle alimentaire pour qu'il soit plus respectueux de notre environnement et notre santé.	5,1,2	Accompagner les équipements structurants pour favoriser la coordination entre l'offre et la demande	2
5. Un modèle agricole et alimentaire plus durable	5.1 Adapter notre modèle alimentaire pour qu'il soit plus respectueux de notre environnement et notre santé.	5,1,3	Accompagner les écoles sur l'alimentation et la santé	1 ★
5. Un modèle agricole et alimentaire plus durable	5.2 Mieux produire et mieux s'adapter au CC	5,2,1	Développer des techniques culturales hydro-économiques pour s'adapter aux effets du changement climatique	1 ★
5. Un modèle agricole et alimentaire plus durable	5.2 Mieux produire et mieux s'adapter au CC	5,2,2	Expérimenter "famille à alimentation positive"	2
5. Un modèle agricole et alimentaire plus durable	5.3 Développer la méthanisation	5,3,1	Expérimenter le développement de la micro- méthanisation	2

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
6. Le besoin de dynamiser la gestion forestière	6.1 Gérer durablement la filière bois d'œuvre et bois énergie.	6,1,1	Structurer et dynamiser la filière bois locale	1 ★
6. Le besoin de dynamiser la gestion forestière	6.1 Gérer durablement la filière bois d'œuvre et bois énergie.	6,1,2	Favoriser et la construction bois dans les établissements publics et mettre en avant les réalisations	3
6. Le besoin de dynamiser la gestion forestière	6.1 Gérer durablement la filière bois d'œuvre et bois énergie.	6,1,3	Améliorer la gestion des forêts pour favoriser la régulation de l'eau (en quantité et qualité)	3

Orientation	Axe	N°	Titre de l'action	Priorité
7. La Lutte contre la production de déchets et la montée en puissance de la collecte et du recyclage	7.1 Réduire la quantité de déchets produits	7,1,1	Lutter contre le gaspillage alimentaire	1 ★
7. La Lutte contre la production de déchets et la montée en puissance de la collecte et du recyclage	7.1 Réduire la quantité de déchets produits	7,1,2	Développer le compostage collectif et semi-collectif	2
7. La Lutte contre la production de déchets et la montée en puissance de la collecte et du recyclage	7.1 Réduire la quantité de déchets produits	7,1,3	Valoriser les expériences déjà réaliser sur d'autres territoire / Veille-Benchmarking	3



- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- **AREC OCCITANIE** : Agence Régionale Energie Climat
- **CC** : Communauté des communes
- **CCI** : Chambre de commerce et d'industrie
- **CEP** : Conseil en énergie partagé
- **CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- **CPIE** : Centre permanent d'initiative à l'environnement
- **CRPF** : Centre régional de la propriété forestière
- **ENR** : Energies renouvelables
- **EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale
- **FD CUMA** : Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole
- **GES** : Gaz à effet de serre
- **GNV** : Gaz naturel pour véhicule
- **GWh** : Gigawattheure
- **INRA** : Institut national de la recherche agronomique
- **MWh** : Mégawattheure
- **OPAH** : Opération programmée d'amélioration de l'habitat
- **OREO** : Observatoire régional de l'Energie d'Occitanie
- **PAC** : Pompe à chaleur
- **PAT** : Projet Alimentaire de Territoire
- **PCET** : Plan climat- énergie territorial
- **PCAET** : Plan climat-air-énergie territorial
- **PETR** : Pôle d'équilibre territorial rural
- **PV** : Photovoltaïque
- **TEPOS** : Territoire à énergie positive
- **RT** : Règlementation thermique
- **SCIC** : Société coopérative d'intérêt collectif
- **SCOT** : Schéma de cohérence territorial
- **SOeS** : Site observation et statistiques du Ministère de la transition écologique et solidaire
- **TATABOX** : Boite à outil pour accompagner les territoires dans la transition agro-écologique
- **TC** : Transport en commun

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des participants et structures partenaires pour leurs contributions actives qui ont permis d'aboutir à une vision collective et partagée de l'avenir énergétique et climatique pour notre territoire.

Membres invités tout au long de l'élaboration de la stratégie du PCAET du Pays Midi Quercy :

- Conseil régional
- Conseil départemental
- La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction Départementale des territoires (DDT)
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRRECTE Occitanie)
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Communautés de communes du PETR Pays Midi Quercy
- Communes du PETR Pays Midi Quercy
- Conseil de développement du Pays Midi Quercy (CDT)
- Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)
- ENVIROBAT
- Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne (CA)
- Chambre des métiers du Tarn et Garonne (CM)
- Chambre de commerce et de l'industrie du Tarn et Garonne (CCI)
- Syndicat d'Énergies de Tarn et Garonne (SDE)
- Météo France
- GRDF
- GDF SUEZ
- ENEDIS
- ERDF
- Bureau d'étude EXPLICIT
- Agence Régionale Energie Climat (AREC Occitanie)
- Centre Permanent d'initiative à l'environnement (CPIE Quercy Garonne)
- Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement du Tarn et Garonne (CAUE 82)
- Quercy Energies
- France Nature Environnement
- Valbois
- Centre Régional de la propriété Forestière
- Maison de l'emploi de Caussade
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Civam Semaille
- ADEAR 82
- Histoires Recyclable
- Jardin des gorges de l'Aveyron
- Association APICQ
- Association O'Babeltut
- Société des amis du vieux St-Antonin
- Association Mosaique en val
- Association culturelle de Beaulieu
- Université populaire de Caussade
- Association Patrimoine et paysage
- Association Le Fond et la forme
- Association Vidéo Quercy Rouergue
- Scop Dans le champ
- Association Citrus
- Société de spéléo-archéologique de Caussade
- Association Vert-tige
- Association du Vieux Caussade et de son Pays
- Association Cantabile
- Association Nègre'artis
- Association Vallée et co
- Association Familles rurales Monclar
- Centre d'Art « La cuisine »
- Citoyens



Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2025



Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural

Contact PETR Pays Midi Quercy

Gaëlle Berthelot

Responsable PCAET

Tél : 05.63.24.60.64

Mail : pcet-pmq@info82.com

Une édition du Pays Midi Quercy, réalisée avec le soutien technique de l'AREC Occitanie.

Décembre 2018

Design : AREC Occitanie, Icon finder

Rédaction et conception :



www.arec-occitanie.fr - Explicit



Agence Régionale Energie Climat
Accélérateur de la transition
énergétique